

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité	Date du scrutin
BOILEAU	2022 06 12
	Année Mois Jour

Page 1 de 1

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants :

Bureau de vote		Endroit (adresse)	Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau
BVA*	BVPE** (le cas échéant)		
bva		702, CHEMIN DE BOILEAU	De 1 à 2
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à

* BVA : bureau de vote par anticipation
 ** BVPE : bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts de 9 h 30 à 20 h aux dates suivantes :

BVA

8^e jour précédant celui du scrutin le
 Année Mois Jour

7^e jour précédant celui du scrutin le
 Année Mois Jour

6^e jour précédant celui du scrutin le
 Année Mois Jour

1^{er} jour précédant celui du scrutin le
 Année Mois Jour

BVPE

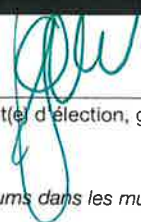
9^e jour précédant celui du scrutin le
 Année Mois Jour

6^e jour précédant celui du scrutin le
 Année Mois Jour

5^e jour précédant celui du scrutin le
 Année Mois Jour

4^e jour précédant celui du scrutin le
 Année Mois Jour

SIGNATURE


 Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2022-05-16
 Année Mois Jour